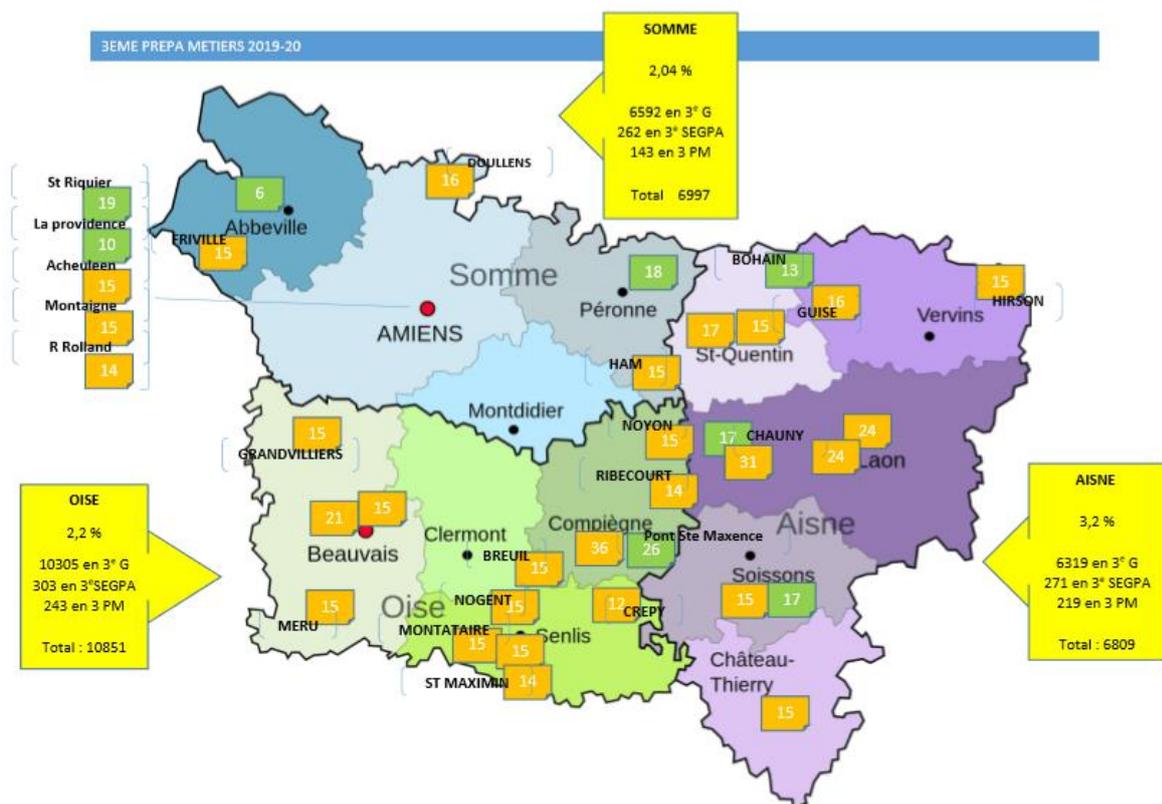


GUIDE pour l'ENTRAÎNEMENT et L'ÉVALUATION de la COMPÉTENCE en ANGLAIS en classe de PRÉPA MÉTIERS



LA PRÉPA MÉTIER ET L'ANGLAIS

Cycle 4- Cycle des Approfondissements
SOCLE BO n°17 du 23 Avril 2015
socle divisé en 5 domaines

LV1 ET LV2 = 5H30 PAR SEMAINE - NIVEAU A2 À ATTEINDRE DANS 5 LES ACTIVITÉS LANGAGIÈRES

CYCLE 4 ET LANGUES VIVANTES:

- ARTICULATION ENTRE ACTIVITÉS LANGAGIÈRES ET DÉCOUVERTE CULTURELLE ET RELATION INTERCULTURELLE.
- CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES
- UN NIVEAU D'AUTONOMIE ET UNE CAPACITÉ ACCRUE À FAIRE FACE À DES SITUATIONS DE COMMUNICATION DIVERSES, VOIRE IMPRÉVUES.
- MISE EN RELATION DES LANGUES ENSEIGNÉES.
- PLUS GRANDE COMPLEXITÉ LANGAGIÈRE DANS LES ACTIVITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE RÉFORMULATION.
- APPORTS DES TICE EN LV
- PÉDAGOGIE DE PROJET



UN CURRICULUM COMMUN A TOUTES LES LANGUES VIVANTES

Activités Langagières :

Ecouter et comprendre;
Lire et comprendre;
Parler en continu;
Ecrire;
Réagir et dialoguer;
Découvrir les aspects culturels d'une LVE.



Et communication langagière

CONNAISSANCES CULTURELLES ET LINGUISTIQUES DECLINEES EN 4 THEMES CULTURELS APPELÉS DÉCLINAISONS CULTURELLES:

1. LANGAGES
2. ECOLE ET SOCIÉTÉ
3. VOYAGES ET MIGRATIONS
4. RENCONTRES AVEC D AUTRES CULTURES



LES PISTES DONNÉES SUR EDUSCOL :

1. Elaborer une progression cohérente;
2. Ancrer l'apprentissage dans la culture de l'aire linguistique concernée;
3. Croiser les enseignements et les pratiques;
4. Déclinaisons culturelles: sites; chansons; extraits d'oeuvres littéraires et comics; jeux de société et/ou collectifs; Films et dessins animés et autres.

RESSOURCES POUR L'EVALUATION DU NIVEAU DE MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN :

- BILANS PÉRIODIQUES
- TRAVAIL RÉALISÉ AU COURS DU CYCLE EN 2 ÉTAPES:

ETAPE 1: ÉLÈVE ÉVALUÉ DANS LES 5 ACTIVITÉS LANGAGIÈRES
ETAPE 2: POSITIONNEMENT DE L'ÉLÈVE DANS LA COMPOSANTE 2 DU
DOMAINE 1 DU SOCLE DANS LES 2 LV

<http://lettres-anglais.ac-amiens.fr/>

Ce guide a pour but **d’accompagner les enseignants de langues vivantes - Anglais -** dans la **préparation, l’entraînement, la mise en place et l’organisation des modalités d’évaluation des compétences** dans la voie professionnelle en classe de 3^{ème} prépa métiers. Il rassemble les divers documents et outils mis à disposition sur les sites du ministère ou sur le site disciplinaire.

SOMMAIRE

BO prépa métiers_	PAGE 3
Le nouveau socle	PAGE 4
Cycle 4 Cycle des approfondissements	PAGE 5
<i>Curriculum</i>	
<i>Compétences travaillées</i>	PAGE 7
<i>Activités langagières</i>	PAGE 8
<i>Connaissances culturelles et linguistiques</i>	PAGE 14
<i>Les 4 grands thèmes du programme</i>	PAGE 16
L’évaluation en langues – Contribution des langues au socle	PAGE 19
Les situations d’évaluation	PAGE 21
Les modalités d’évaluation	PAGE 22
LE DNB	PAGE 24
CANDIDATS INDIVIDUELS	PAGE 25
CANDIDATS EN SITUATION DE HADICAP	PAGE 29
LIVRET SCOLAIRE UNIQUE	PAGE 29
LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE	PAGE 30
LE LIVRET SCOLAIRE UNIQUE	PAGE 31
LES PARCOURS DE L ELEVE	

Création prépa métiers

BO 13 du 28 Mars 2019

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140038

- VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS APPLICABLES AUX ÉLÈVES DES CLASSES DE TROISIÈME « PRÉPA-MÉTIER »

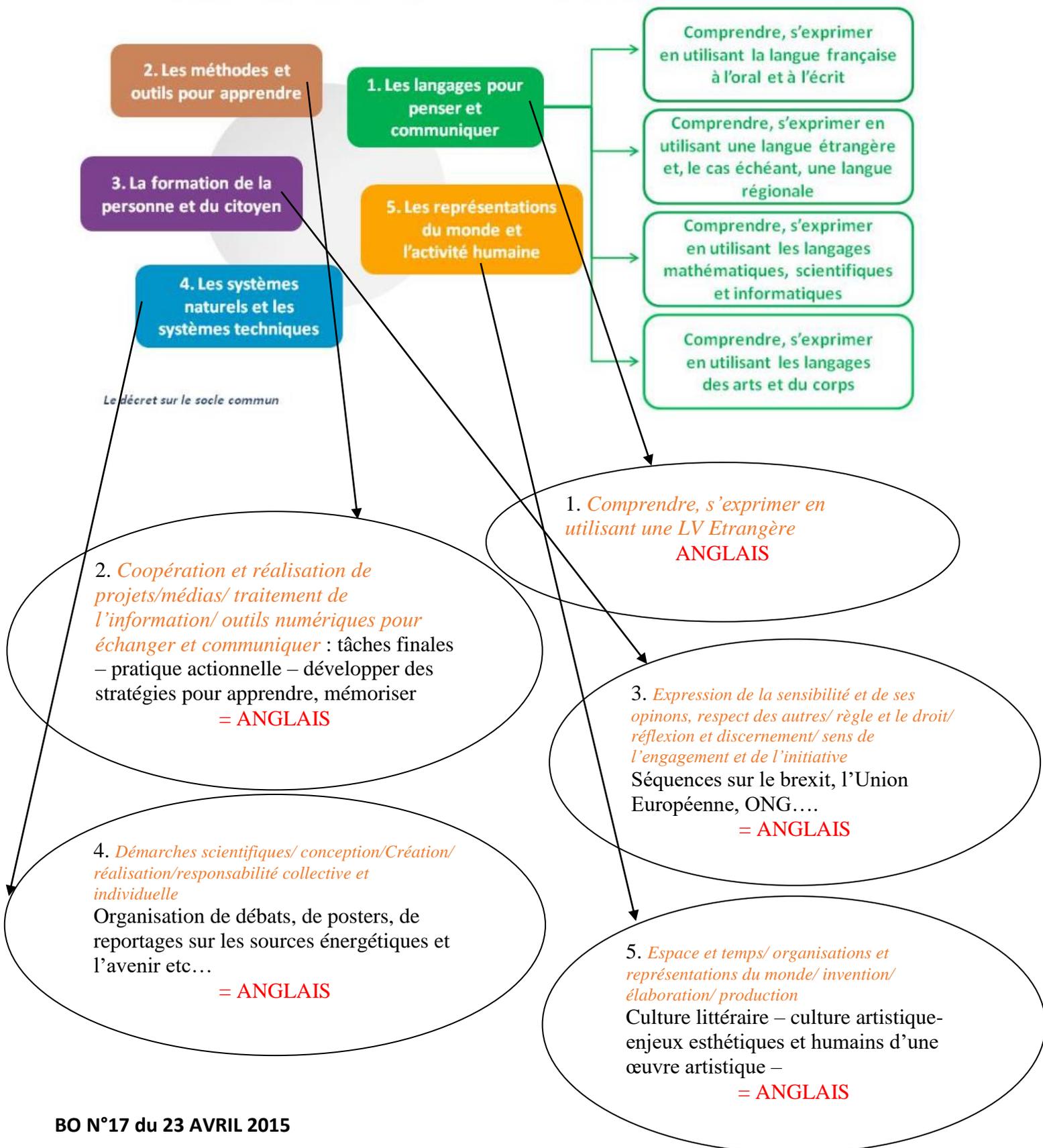
Enseignements	Horaires hebdomadaires indicatifs
Français	5 heures dont 1 heure de consolidation (*)
Mathématiques	4,5 heures dont 1 heure de consolidation (*)
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 heures
Langues vivantes : LV1 et LV2	5,5 heures
Enseignements artistiques	1 heure
Enseignements de sciences et technologie	3 heures
Education physique et sportive	3 heures
Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles	5 heures
Total	30 heures a), b) et c)
Tous les enseignements participent, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement, à l'accompagnement à l'orientation de 36 heures annuelles	
(*) L'heure de consolidation représente une dotation enseignant de 2 heures a) S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe b) Dont PSC1, ASSR2 et certification numérique c) En plus de la séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire, 1 à 4 semaines de stages et de périodes d'immersion à l'appréciation de l'équipe pédagogique en lien avec le projet personnel de l'élève	

<http://lettres-anglais.ac-amiens.fr/114-3eme-prepa-metiers-a-partir-de-septembre-2019.html>

Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d'eux



BO N°17 du 23 AVRIL 2015

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834

PRESENTATION CYCLE 4 : BO spécial N°11 du 26 novembre 2015

<https://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4-college.html>

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

CLASSE DE 6EME appartient au cycle 3

CLASSES DE 5EME/ 4EME/ 3EME appartiennent au cycle 4

LES PROGRAMMES DU COLLEGE DANS LEUR ENSEMBLE :

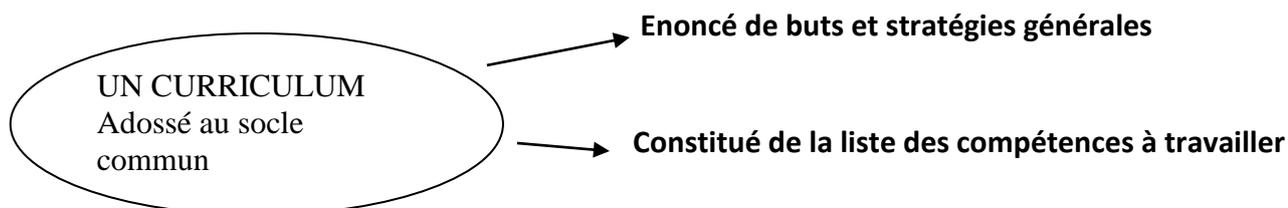
<https://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html>

PROGRAMME LV POUR LE CYCLE 4 – BO 24 décembre 2015

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Anglais/21/5/RA16_C4_LV_anglais_declination_linguistique_578215.pdf

<https://eduscol.education.fr/langues-vivantes/sinformer/textes-officiels/programmes/ecole-college.html>

CONSTITUTION DU PROGRAMME commun pour toutes les LV (même constitution que celui du lycée)



♦ SOMMAIRE DU PROGRAMME :

■ Langues vivantes

Au cycle 4, les élèves apprennent en parallèle deux langues vivantes étrangères ou régionales. Ils acquièrent, à l'oral et à l'écrit, des compétences leur permettant de comprendre, d'exprimer, d'interagir, de transmettre, de créer. Dans chaque langue étudiée et dans la convergence entre elles, la découverte culturelle et la relation interculturelle sont, en articulation étroite avec les activités langagières, des visées majeures du cycle.

Compétences travaillées :

- Écouter et comprendre
- Parler en continu
- Écrire
- Réagir et dialoguer
- Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale

Au programme :

Dans le prolongement des orientations culturelles des cycles 2 et 3, quatre thèmes culturels sont convoqués qui permettent aux élèves de se confronter à des genres et des situations de communication variés :

- Langages
- école et société
- voyages et migrations
- rencontres avec d'autres cultures

Ces thèmes sont communs à la LV1 et à la LV2 de manière d'une part à faciliter les projets interlangues et interdisciplinaires dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, d'autre part à travailler les dimensions culturelles du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Au cycle 4, les élèves apprennent en parallèle deux langues vivantes étrangères ou régionales. Ils acquièrent, à l'oral et à l'écrit, des compétences leur permettant de comprendre, d'exprimer, d'interagir, de transmettre, de créer. Dans chaque langue étudiée et dans la convergence entre elles, la découverte culturelle et la relation interculturelle sont, en articulation étroite avec les activités langagières, des visées majeures du cycle.

L'enseignement des langues du cycle 2 au cycle 4 est conçu pour offrir une continuité dans les apprentissages qui permet de consolider les acquis et de poursuivre la construction de compétences de communication en appui sur des contenus linguistiques et culturels et visant, en particulier pour la LV1, un niveau d'autonomie et une capacité accrue à faire face à des situations de communication diverses, voire imprévues. L'apprentissage d'une seconde langue vivante dès le début du cycle 4 va pouvoir s'appuyer sur les connaissances et compétences déjà mises en œuvre pour une autre langue vivante étrangère ou régionale et pour le français aux cycles 2 et 3. La mise en relation des langues enseignées prend des formes diverses : comparaison de fonctionnement, convergence ou différenciation des démarches, transfert de stratégies, réflexion culturelle, ceci pour les langues étrangères et régionales mais aussi pour le français.

Le cycle 4 est, dans toutes les disciplines, marqué par une plus grande complexité langagière des documents et des activités proposées aux élèves. Les LVER ont à inclure cette perspective, en particulier quant aux **activités de compréhension et de reformulation** (compte rendu, résumé, prise de notes... passage de l'écrit à l'oral et inversement). La diversité des apports offerts par les technologies numériques autorise la sélection des sources documentaires et le traitement de l'information recueillie. Les élèves se trouvent confrontés à plusieurs types de langages et apprennent à choisir les plus appropriés. Plus largement, ils s'entraînent à tirer parti des ressources que médias et supports numériques leur offrent pour accéder à la pluralité des langues et à la diversité des cultures. Ils commencent à aborder dans les langues apprises des connaissances intéressantes d'autres disciplines. En outre, les ressources dont disposent élèves et professeurs ne se limitent pas aux langues enseignées : les langues de la maison, de la famille, de l'environnement ou du voisinage régional ont également leur place comme dans les cycles précédents, mais selon une démarche plus réflexive.

Les démarches d'apprentissage visent à faire participer les élèves à la construction des connaissances et des compétences ; la pédagogie de projets met les élèves dans la situation de mobiliser compétences linguistiques et transversales pour aborder des situations nouvelles, produire et créer.

Dans les disciplines dites « non linguistiques » (DNL), l'utilisation de la langue vivante dans le cadre d'une autre discipline permet de rendre la construction de connaissances et de compétences en langue vivante plus accessible en proposant une approche indirecte. La possibilité d'approcher d'autres disciplines par le biais d'une langue vivante contribue également à une meilleure perception non seulement de la façon dont les spécificités de cette discipline sont prises en compte dans d'autres systèmes éducatifs mais aussi des connaissances liées à cette discipline.

Compétences travaillées	Domaines du socle
<p>Écouter et comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des messages oraux et des documents sonores de nature et de complexité variables. • Se familiariser aux réalités sonores de la langue, et s'entraîner à la mémorisation. • Repérer des indices pertinents, extralinguistiques ou linguistiques, pour identifier la situation d'énonciation et déduire le sens d'un message. • Savoir lire des documents vidéo et savoir mettre en relation images et documents sonores. 	1, 2
<p>Lire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des documents écrits de nature et de difficultés variées issus de sources diverses. • Développer des stratégies de lecteur par le biais de lectures régulières. • S'appropriier le document en utilisant des repérages de nature différente : indices extralinguistiques, linguistiques, reconstitution du sens, mise en relation d'éléments significatifs. 	1, 2
<p>Parler en continu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales pour produire un texte oral sur des sujets variés. • Développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d'une prise de parole, s'autocorriger et reformuler pour se faire comprendre. • Respecter un registre et un niveau de langue. • Mettre en voix son discours par la prononciation, l'intonation et la gestuelle adéquates. • Prendre la parole pour raconter, décrire, expliquer, argumenter. 	1, 2, 3
<p>Écrire</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les stratégies développées à l'oral pour apprendre à structurer son écrit. • Mobiliser les outils pour écrire, corriger, modifier son écrit. • Reformuler un message, rendre compte, raconter, décrire, expliquer, argumenter. 	1, 2, 5
<p>Réagir et dialoguer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des stratégies de compréhension orale en repérant des indices extralinguistiques ou linguistiques et en élaborant un discours commun. • Réagir spontanément à des sollicitations verbales, en mobilisant des énoncés adéquats au contexte, dans une succession d'échanges qui alimentent le message ou le contredisent. 	1, 2
<p>Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Percevoir les spécificités culturelles des pays et des régions de la langue étudiée en dépassant la vision figée et schématique des stéréotypes et des clichés. • Mobiliser des références culturelles pour interpréter les éléments d'un message, d'un texte, d'un document sonore. • Mobiliser ses connaissances culturelles pour décrire des personnages réels ou imaginaires, raconter. 	1, 2, 3, 5

Activités langagières

Les objectifs visés et les expériences suggérées valent pour la fin du cycle :

- Pour la **LV1, en fin de cycle 4, tous les élèves doivent avoir au moins atteint le niveau A2 dans les cinq activités langagières. Les activités proposées permettent aux élèves d'atteindre le niveau B1 dans plusieurs activités langagières.**
- Pour la **LV2, le niveau A2 du CECRL dans au moins deux activités langagières.**

Dans la cohérence des propositions qu'énonce le CECRL, le développement d'une même compétence peut se manifester et être apprécié, voire validé, par des performances langagières similaires répondant à des critères évolutifs dans le passage de A1 vers B1.

Le CECRL comporte en effet des échelles multiples spécifiant, pour chaque activité langagière, ce qui relève du niveau A2 ou du niveau B1 et permet ainsi de définir **un profil relativement individualisé plutôt qu'un niveau transversal uniformisé**. Ainsi, la correction linguistique, l'adéquation sociolinguistique, l'aisance à l'oral, l'étendue du vocabulaire à l'écrit peuvent être autant de variables à introduire pour différencier des acquis à l'intérieur des « zones » A1, A2 ou B1 ou pour déterminer des degrés de progressivité et instaurer ainsi une souplesse d'usage des niveaux du CECRL.

Un même élève peut, par exemple, atteindre B1 pour « lire » et « réagir et dialoguer » et A2 dans les autres secteurs de compétence, un autre élève viser B1 pour « écouter et comprendre », « lire » et « parler en continu » et s'en tenir à A2 pour les autres activités, un autre élève viser A2 pour « écouter et comprendre » et « parler en continu » et s'en tenir à A1 pour les autres activités.

Les élèves ont acquis un niveau A1 / A2 en LV1 et sont débutants en LV2 alors même qu'adolescentes et adolescents, ils voient leurs expériences se diversifier et se complexifier. Les professeurs tiennent compte de ce décalage entre maturité et compétences linguistiques, tout particulièrement en LV2, pour aborder l'entrée dans la langue, sur le modèle de ce qui se fait en LV1, en l'adaptant à l'âge des élèves et en découvrant des thèmes culturels communs aux langues apprises en s'adaptant aux compétences acquises. L'important est, tout spécialement pour la LVER 2, de stimuler l'intérêt de ces adolescentes et adolescents et de les encourager à « s'essayer », à prendre des risques en mobilisant les moyens langagiers dont ils disposent, pour mieux les enrichir au contact de nouveaux apports.

Des indications et des illustrations de mises en œuvre possibles des orientations présentées apparaissent dans les exemples d'activités proposés dans les tableaux qui suivent. Dans des pondérations variables selon les contextes et les choix des équipes enseignantes, ces orientations trouvent à se réaliser aussi bien dans les cours d'une langue particulière que dans une répartition concertée entre les langues. Elles se concrétisent aussi dans les enseignements pratiques interdisciplinaires.

Écouter et comprendre

Attendus de fin de cycle

Niveau A1

Peut comprendre des mots familiers et des expressions courantes sur lui-même, sa famille et son environnement.

Niveau A2

Peut comprendre une intervention brève si elle est claire et simple.

Niveau B1

Peut comprendre une information factuelle sur des sujets simples en distinguant l'idée générale et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<p>Comprendre des textes oraux de genres différents :</p> <ul style="list-style-type: none">- message en continu sur un point d'intérêt personnel ;- grandes lignes d'un débat contradictoire ;- déroulement et intrigue d'un récit de fiction simple. <p>Suivre une conversation d'une certaine longueur sur un sujet familier ou d'actualité.</p> <p>Gérer une variété de supports oraux en vue de construire du sens, interpréter, problématiser.</p>	<p>Repérer des indices extralinguistiques, reconnaître, percevoir et identifier des mots, expressions, schémas prosodiques porteurs de sens.</p> <p>Diversifier les modes d'accès au sens : émettre des hypothèses à partir d'indices divers, identifier la situation d'énonciation.</p> <p>Travailler à partir d'un bulletin d'information bref, radio et/ou vidéo et/ou papier sur un sujet d'actualité partagé dans différents pays ou régions.</p>

REPÈRES DE PROGRESSIVITÉ

Niveau A1

Repérer des indices sonores simples.

Isoler des informations très simples dans un message.

Comprendre les points essentiels d'un message oral simple.

Comprendre un message oral pour pouvoir répondre à des besoins concrets ou réaliser une tâche.

Niveau A2

Identifier le sujet d'une conversation.

Comprendre un message oral pour réaliser une tâche ou enrichir un point de vue.

Comprendre des expressions familières de la vie quotidienne pour répondre à des besoins.

Comprendre les points essentiels d'un bref message oral, d'une conversation.

Niveau B1

Comprendre un message oral en continu sur un point d'intérêt personnel.

Suivre les points principaux d'une discussion d'une certaine longueur sur un sujet familier ou d'actualité.

Comprendre les grandes lignes d'un débat contradictoire.

Suivre le plan général d'exposés courts sur les sujets familiers.

Lire

Attendus de fin de cycle

Niveau A1

Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire.

Niveau A2

Peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne.

Niveau B1

Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<p>Comprendre des textes écrits de genres différents.</p> <p>Saisir la trame narrative d'un récit clairement structuré.</p> <p>Trouver des informations dans un texte abordant une thématique connue.</p> <p>Gérer une variété de supports écrits, en vue de construire du sens, interpréter, problématiser.</p> <p>Traiter les informations, les mettre en relation pour poser un questionnement.</p>	<p>Lire une page de manuel scolaire d'un pays ou de la région de la langue cible (géographie, histoire, par ex.).</p> <p>Mémoriser un poème ou une chanson.</p> <p>Mémoriser le lexique et des structures pour les reconnaître et les utiliser dans d'autres contextes :</p> <ul style="list-style-type: none">- textes informatifs pour des besoins pratiques ;- textes littéraires dont le lexique est simple ;- éléments d'un texte argumentaire. <p>S'approprier et choisir les méthodes et les outils, notamment numériques, les plus efficaces pour garder une trace de la démarche et se préparer à reformuler, à restituer.</p> <p>Construire un dossier sur une thématique culturelle et la présenter devant la classe en utilisant des supports numériques.</p>

REPERES DE PROGRESSIVITE

Niveau A1

Repérer des indices textuels élémentaires.

Isoler des informations simples dans un court texte narratif ou dans un énoncé informatif simple.

Comprendre des messages simples et brefs sur une carte postale.

Se faire une idée du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel.

Suivre des indications brèves et simples.

Niveau A2

Comprendre des consignes écrites (pour réaliser une tâche).

Savoir repérer des informations ciblées sur des documents informatifs.

Comprendre une lettre personnelle simple et brève.

Identifier l'information pertinente sur la plupart des écrits simples décrivant des faits.

Trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents simples tels que prospectus, menus, annonces, horaires.

Comprendre les signes et les panneaux courants dans les lieux publics, à l'école, pour l'orientation, les instructions, la sécurité.

Saisir la trame narrative d'un récit si celui-ci est clairement structuré.

Niveau B1

Comprendre un récit factuel, l'expression de sentiments et de souhaits dans une correspondance avec un pair.

Réagir et dialoguer

Attendus de fin de cycle

Niveau A1

Peut interagir brièvement dans des situations déjà connues en utilisant des mots et expressions simples et avec un débit lent.

Niveau A2

Peut interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et de courtes conversations à condition que le locuteur apporte de l'aide le cas échéant.

Niveau B1

Peut exprimer un avis, manifester un sentiment et donner quelques éléments simples de contexte sur un sujet abstrait ou culturel.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Échanger des informations. Exprimer ses sentiments et réagir à des sentiments exprimés. Reformuler un point pour quelqu'un qui n'a pas compris. Synthétiser les informations essentielles d'un document pour quelqu'un qui n'en a pas eu connaissance.	Prendre des risques de formulation à l'oral comme à l'écrit et retravailler sa production pour l'améliorer. Apprécier ses propres productions et celles des autres selon des critères élaborés en commun et compris de tous. Enregistrer oralement la trace écrite, la déposer sur l'environnement numérique de travail à disposition de tous. Écrits de genres textuels variés (bulletin d'information, fait divers, chanson, scène d'une pièce de théâtre, court récit, mode d'emploi, didacticiel...).

REPERES DE PROGRESSIVITE

Niveau A1

Gérer la communication non verbale élémentaire.

Épeler des mots familiers.

Établir un contact social.

Demander et donner des informations sur des sujets familiers, des besoins immédiats, poser des questions et répondre à des questions sur la situation dans l'espace, l'expression du goût, les besoins, la possession, l'heure, le prix, le temps qu'il fait.

Niveau A2

Établir un contact social, être capable de gérer des échanges de type social très courts.

Demander et fournir des renseignements.

Dialoguer, échanger sur des sujets familiers, connus, des situations courantes.

Réagir à des propositions, à des situations.

Niveau B1

Échanger des informations.

Réagir spontanément.

Exprimer ses sentiments et réagir à des sentiments exprimés.

Reformuler un élément d'une conversation pour quelqu'un qui n'a pas compris.

Synthétiser les informations essentielles d'un document.

Exploiter avec souplesse une gamme étendue de langue simple pour faire face à la plupart des situations susceptibles de se produire au cours d'un voyage.

Parler en continu

Attendus de fin de cycle

Niveau A1

Peut produire des expressions simples, isolées, sur les gens et les choses.

Niveau A2

Peut décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.

Niveau B1

Peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Présenter, décrire : événements, activités passées, expériences personnelles. Se raconter : origine, famille, voyages, imaginaire, projets. Expliquer à d'autres un fait culturel. Exprimer son opinion personnelle sur une œuvre, un fait de société, et argumenter. Formuler des hypothèses sur un contenu, un événement ou une expérience future.	Mettre en commun des ressources, gérer les échanges, étayer, co-construire pour aboutir à une production collective. Débattre à partir d'un recueil de points de vue et d'arguments. Mettre en voix, interpréter, chanter, dire une scène de théâtre pour développer la confiance en soi, l'aisance à l'oral. Élaborer des cartes mentales pour mémoriser, structurer, synthétiser, rapporter.

REPERES DE PROGRESSIVITE

Niveau A1

Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition (un court texte dialogué, un bref discours de bienvenue, un court texte fictif, informatif).

Reproduire un modèle oral.

Présenter ou décrire : se présenter et se décrire, parler de ses intentions, décrire des personnes, des objets ou des animaux, décrire ses activités préférées.

Raconter : juxtaposer des phrases simples pour raconter une histoire courte en s'aidant d'images.

- La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant.

Niveau A2

Faire une présentation ou une description.

Présenter un projet.

Raconter.

Expliquer.

- La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter.

Niveau B1

Reformuler, présenter, décrire.

Raconter.

Exprimer son opinion personnelle.

Argumenter.

Formuler des hypothèses.

Expliquer.

- La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger ou régional est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation peuvent encore survenir.

Écrire et réagir à l'écrit

Attendus de fin de cycle

Niveau A1

Peut écrire des expressions et phrases simples isolées.

Niveau A2

Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».

Niveau B1

Peut écrire un énoncé simple et bref sur des sujets familiers ou déjà connus.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Prendre des notes/les mettre en forme et reformuler de manière ordonnée. Résumer. Rendre compte. Rédiger en réaction à un message ou à une situation vécue. Écrire une histoire, un article, une publicité. Écrire à la manière de...	Résoudre les difficultés d'ordre formel (grammaticales, lexicales) rencontrées en faisant appel à des ressources diverses internes ou externes (professeur, pairs, ressources numériques, outils métalinguistiques). Garder des traces des outils méthodologiques linguistiques travaillés en classe. Elaborer collectivement un audio guide pour présenter une exposition de productions d'élèves, d'œuvres choisies pour l'histoire des arts.

REPERES DE PROGRESSIVITE

Niveau A1

Copier, écrire sous la dictée.

Écrire un message simple, rédiger un texte guidé sur soi-même, des personnages imaginaires, où ils vivent, ce qu'ils font.

Produire de façon autonome quelques phrases.

Indiquer quelques renseignements personnels en répondant à un questionnaire simple.

Niveau A2

Renseigner une fiche de renseignements.

Écrire un message simple.

Écrire un court récit, des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples.

Écrire une courte description d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles.

Écrire de brèves notes simples en rapport avec des besoins immédiats.

Niveau B1

Reformuler.

Prendre des notes / les mettre en forme.

Rédiger en réaction à un message ou à une situation vécue.

Écrire une histoire.

Rendre compte.

Résumer.

Écrire des notes et lettres personnelles pour demander ou transmettre des informations d'intérêt immédiat et faire comprendre les points considérés comme importants.

Connaissances culturelles et linguistiques

Dans le prolongement des orientations culturelles des cycles 2 et 3, **quatre thèmes culturels** sont convoqués qui permettent aux élèves de se confronter à des genres et des situations de communication variés :

- **langages,**
- **école et société,**
- **voyages et migrations,**
- **rencontres avec d'autres cultures.**

Ils sont communs à la LV1 et à la LV2 de manière d'une part à faciliter les projets interlangues et interdisciplinaires dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, d'autre part à travailler les dimensions culturelles du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Selon qu'il s'agisse de LV1 ou de LV2, l'exploitation de ces différents thèmes doit tenir compte du niveau linguistique des élèves et des connaissances apportées ou non par les cycles 2 et 3. Les professeurs choisissent donc l'ordre et la manière les plus appropriés pour aborder ces quatre thèmes selon le niveau de la classe.

La construction des compétences langagières s'articule avec la construction progressive de la compétence culturelle à travers l'exploration de ces thèmes dans l'objectif de sensibiliser et d'ouvrir les élèves à la culture des autres, de leur apprendre à décoder et mettre en perspective des éléments de culture réciproques pour progressivement se projeter dans une dynamique de mobilité. Cet enseignement s'inscrit dans la cohérence tant du Parcours Avenir que de la préparation à l'exercice d'une citoyenneté ouverte à la diversité culturelle et vise les grands objectifs suivants :

- Mettre en relation la classe et le monde hors de la classe, en développant des méthodes d'observation pour comprendre les points de vue et les visions différentes du monde : modes de vie, traditions et histoire, expressions artistiques, présence des langues dans l'environnement proche et dans les parcours familiaux.
- Se décentrer pour apprendre sur soi et les autres, prendre de la distance par rapport à ses propres références, dépasser les stéréotypes.
- Découvrir l'imaginaire d'autres cultures : expliciter les caractéristiques de sa propre culture et celles de la langue apprise, percevoir la diversité et la variation interne à toute culture, restituer une expérience en tenant compte de la culture de l'interlocuteur, repérer des sources d'incompréhension, de conflits culturels, chercher à les résoudre par un apport d'information et de connaissances, être averti de l'importance de la diversité linguistique et culturelle pour l'avenir (le sien et celui d'autres).
- Gérer l'expérience de mobilité : passer de mobilités collectives guidées à des mobilités individuelles, se familiariser avec des mobilités virtuelles, se préparer à des mobilités physiques, communiquer avec un partenaire de manière équilibrée, chercher des points d'intérêt et de curiosité pour partager des informations, mobiliser ses ressources linguistiques et culturelles et enrichir ses compétences par l'expérience des échanges, accepter les différences, la richesse et la visée des échanges.
- Rendre compte, interpréter, y compris en cas d'échec.

LEXIQUE EN LIEN AVEC LES NOTIONS CULTURELLES

Langages

Codes socio-culturels et dimensions géographiques et historiques. Graphiques, schémas, cartes, logos, tableaux.

Media, modes de communication, réseaux sociaux, publicité. Extraits de manuels scolaires de pays ou de la région de la langue cible.

Langages artistiques : peinture, musique et chansons, poésie, cinéma et théâtre, littérature, BD, science-fiction.

Représentations de sculptures, tableaux, œuvres architecturales, monuments.

Ecole et société

Comparaison des systèmes scolaires. Activités scolaires et extrascolaires. Découverte du monde du travail. Fiches métier.

Voyages et migrations

Voyages scolaires, touristiques. Exil, migration et émigration. L'imaginaire, le rêve, le fantastique.

Rencontres avec d'autres cultures

Repères historiques et géographiques. Patrimoine historique et architectural. Inclusion et exclusion.

GRAMMAIRE

- Nom et groupe nominal :

Genre, pronoms personnels compléments et réfléchis.

- Détermination : articles, quantifieurs.

- Groupe verbal :

Expression du présent, du passé, de l'avenir. Modaux. Passif. Construction des verbes.

- Enoncés simples et complexes :

Coordination. Subordination. Relatifs. Discours indirect. Interrogation indirecte. Connecteurs.

PHONOLOGIE

Prendre conscience des régularités de la langue orale.

Prendre conscience des variations phoniques et phonologiques dans les usages d'une même langue.

Viser la fluidité, l'intelligibilité, la sécurité linguistique personnelle dans la production orale : ne pas viser « l'accent natif ».

ÉTABLIR DES CONTACTS ENTRE LES LANGUES

Dans la cohérence du domaine 1 du socle, il s'agit d'aller dans le sens d'une éducation langagière globale. Travailler et réfléchir sur les langues entre elles, y compris sur le français et les langues anciennes, doit contribuer à la mise en place et au transfert de stratégies diversifiées et réfléchies d'apprentissage et de communication que mobilisent directement les compétences et connaissances langagières, lexicales et culturelles. Ainsi, dans l'apprentissage de la deuxième langue étrangère ou régionale, l'élève peut utiliser les compétences développées dans la première langue étudiée et dans les autres langues de son répertoire, dont le français, pour apprendre plus rapidement et développer un certain degré d'autonomie. Comparer certains aspects des fonctionnements des langues apprises ou connues dont le français (souligner les proximités et les différences), mobiliser les compétences et connaissances linguistiques acquises dans d'autres langues (curriculaires, familiales, régionales) pour progresser dans de nouvelles langues en s'appuyant sur les stratégies mises en œuvre, développer des stratégies de passage et de transfert d'une langue à d'autres correspondent à des objectifs de formation à mettre en œuvre au cycle 4 pour mobiliser, mettre en relation et utiliser les acquis en langues.

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

Le travail entre disciplines apporte une diversité des formes de discours, (descriptions, narrations, explications, argumentations, exposés, récits, ...) des supports utilisés, des modalités d'activités (expositions, diaporamas déposés sur l'ENT, web journal, vidéos archivées pour les élèves de l'année suivante, retours sur expérience de séjours linguistiques et culturels, collectifs ou individuels, physiques ou virtuels...). C'est l'occasion de développer des pratiques réflexives avec l'aide de l'enseignant sur l'usage de ressources de différents types (scolaires et extrascolaires), pour l'apprentissage des langues (ex : usage des traducteurs numériques).

Ce travail peut se mener dans des expériences d'enseignement en langue, à travers des dispositifs comme « l'enseignement d'une matière intégrant une langue étrangère » (EMILE) et s'appuyer sur des ressources pédagogiques numériques disponibles dans plusieurs langues (ex : Météo France, British Council, Edumedia, Science Kids, histoire des arts...). Il est possible d'envisager des échanges virtuels via la plateforme eTwinning ou de monter un échange avec des établissements d'autres pays.

Quelques exemples de travaux interdisciplinaires sont proposés ci-dessous. Pour chaque EPI et notamment « *Sciences, technologie et société* », « *Corps, santé, bien-être et sécurité* », les projets et activités peuvent être menés pour partie dans la langue cible.

Ces exemples ne visent pas l'exhaustivité, ils donnent des directions possibles et n'ont pas de caractère obligatoire.

Langues et cultures de l'Antiquité et Langues et cultures étrangères ou régionales

- En lien avec les langues et cultures de l'Antiquité, le français, une autre langue vivante étrangère ou régionale
Les langues, quelques différences et convergences, comparer les systèmes linguistiques dont le français et les langues anciennes, réfléchir sur la production du vocabulaire et le sens des mots, aborder l'histoire des langues. Construire des stratégies d'apprentissage communes aux diverses langues étudiées.
- En lien avec les langues et culture de l'Antiquité, le français, l'histoire et la géographie, l'histoire des arts
Mythes, croyances, héros... Explorer les récits, les œuvres artistiques, le patrimoine archéologique. S'appuyer sur les thématiques culturelles communes aux langues pour aider à comprendre le monde.

Information, communication, citoyenneté

- En lien avec l'enseignement moral et civique, le français, l'histoire et la géographie, en enseignement moral et civique.
Observer, comparer, débattre, sur les systèmes scolaires, climat scolaire, bien-être au collège, lutte contre le harcèlement, stéréotypes.

Transition écologique et développement durable

- En lien avec la géographie, les arts plastiques, les mathématiques, les sciences et vie de la Terre et le français.
Paysages et urbanisme, l'action humaine sur l'environnement : protection, prévention, adaptation ici et ailleurs.

Culture et création artistiques

- En lien avec les arts plastiques, le français, l'histoire et la géographie.
Courants et influences interculturelles, les langages artistiques, les œuvres patrimoniales et contemporaines.
- En lien avec le français, l'éducation musicale
Les accents, les schémas intonatifs, les éléments expressifs du discours, le rythme, l'articulation.

Monde économique et professionnel

- En lien avec le français, la technologie
Découverte du monde du travail ; comparaison de mondes professionnels d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre, récits d'expériences.

LES QUATRE GRANDS THEMES DU PROGRAMME RESSOURCES SUR EDUSCOL

<https://eduscol.education.fr/cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-2-3-et-4.html>

<https://eduscol.education.fr/langues-vivantes/enseigner/ressources-par-theme-de-programme/ecole-college/anglais/cycle-4.html>

<https://brne.eduplateforme.com/lms/>

Les quatre grands thèmes qui constituent leur architecture mettent en évidence les préoccupations constantes du cours de langue, qui sont de donner l'envie d'apprendre les langues et de s'ouvrir à d'autres cultures, de toujours viser un enrichissement progressif des connaissances et compétences, de conjuguer travail linguistique et apport culturel.

Élaborer une progression cohérente

L'introduction d'une logique de cycles, dont l'un relie le primaire et le secondaire, réaffirme la **nécessité d'une progression en « spirale » qui permet de s'appuyer sur les acquis pour les enrichir, en veillant à éviter le piétinement**. La reconnaissance et la valorisation des acquis des élèves constituent une base fondamentale sur laquelle se développent l'intérêt et la motivation pour l'apprentissage des langues.

Les nouveaux programmes s'inscrivent dans la continuité des précédents. Ainsi, **les élèves seront entraînés en compréhension et en expression, à l'oral et à l'écrit (le temps venu), ces activités langagières s'articulant les unes aux autres au sein d'une séquence rigoureusement construite**.

La définition d'un projet de séquence permet de donner un sens concret et explicite aux apprentissages. Pour autant, il faut garder à l'esprit que ce projet (appelé souvent « tâche finale ») reste un moyen et non une fin. La finalité d'une séquence de langue est avant tout de développer les compétences langagières de l'élève à travers une connaissance plus fine et plus approfondie de la langue et de la culture qui la sous-tend.

Ancrer l'apprentissage dans la culture

Enseigner une langue vivante présuppose pour être efficace de **combinaison des deux dimensions que sont la langue et la culture qui sont si intimement liées** que les considérer séparément contribue à nier ce qu'est véritablement une langue. Que cette langue soit parlée dans des pays plus ou moins éloignés les uns des autres n'empêche nullement une communauté de représentations, ni des variations qui renforcent, précisément, un ancrage dans une réalité donnée.

La culture en langue étrangère, sous toutes ses formes, est visible et audible dans les médias, sur Internet, ou encore dans l'environnement familial. **Guidé par l'enseignant, et dès le début du cycle 2, l'élève se construit des références dans le contexte de la langue cible et, petit à petit, un regard distancié sur les représentations de la culture des pays dont il apprend la langue**. Très tôt, on peut faire entendre et apprendre un poème ou une comptine, observer un tableau ou une photo, ou encore créer des énoncés ou des récits « à la manière de ». L'enseignant de langue peut compter sur la curiosité des élèves pour découvrir d'autres civilisations.

Dès l'école et le collège, **la culture, sous toutes ses formes, trouve sa place dans une approche communicative qui ne se limite pas aux seules situations du quotidien (qui ne font pas toujours rêver) mais intègre la notion de point de vue, de représentation, de vision du monde**. En cela, l'apprentissage des langues vivantes joue un rôle essentiel dans la formation des esprits critiques et de futurs citoyens aptes à faire face au monde complexe d'aujourd'hui.

Croiser les enseignements et les pratiques

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/87/1/RA16_langues_vivantes_croiser_enseignements_566871.pdf

L'apprentissage des langues vivantes a, de manière directe ou indirecte, un intérêt pour l'apprentissage du français et inversement. On peut souligner **l'éclairage réciproque des systèmes linguistiques mais aussi les convergences, que ce soit en compréhension, pour apprendre à décrypter un message, ou en expression, pour apprendre à structurer son discours.**

Les liens avec la langue première des enfants (qui peut être différente de la langue de scolarisation) sont également source d'enrichissement pour le groupe, représentent une aide pour les enfants concernés et une ouverture pour leurs camarades.

Les recherches montrent en effet que **la connaissance de plusieurs systèmes**, loin de créer la confusion dans les esprits ou d'augmenter de manière inconsidérée la charge de travail, **permet un co-éclairage de chaque système et un apprentissage plus rapide des langues. Plus on apprend de langues, plus on les apprend facilement**, pour peu que cette approche plurilingue trouve un espace explicite au sein de la classe, en particulier à partir de l'introduction de la LV2. En effet, des passerelles (aussi bien linguistiques que méthodologiques et culturelles) peuvent très vite être établies entre la LV1 et la LV2 de l'élève, lui permettant ainsi de faire fructifier les compétences acquises.

Au-delà des convergences avec le français et entre langues, **l'enseignement des langues vivantes comporte en soi des pratiques interdisciplinaires.** En effet, l'apprentissage d'une langue ne peut s'appuyer sur les seules compétences linguistiques et doit s'ancrer dans un contexte, une notion, une thématique, etc. qui relèvent forcément des autres disciplines d'enseignement.

À travers les présentations générales et les exemples concrets fournis dans ces ressources, les professeurs trouveront un appui pour mettre en œuvre les nouveaux programmes de langues vivantes, du cycle 2 au cycle 4. Grâce à leur forme numérique, elles seront

Déclinaisons culturelles :

- Codes socio-culturels et dimensions géographiques et historiques. Graphiques, schémas, cartes, logos, tableaux
- Média, modes de communication, réseaux sociaux, publicité
- Les langages artistiques et leurs interactions : peinture, musique et chansons, poésie, cinéma et théâtre, littérature, bande-dessinée, science-fiction. Représentation de sculptures, tableaux, œuvres architecturales, monument
- Art et société : engagement de l'artiste, art et représentations du réel, art reflet de la société

Déclinaisons linguistiques et repères de progressivité en anglais :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Anglais/21/5/RA16_C4_LV_anglais_declination_linguistique_578215.pdf

CYCLE 4 – CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS

I. Du CECRL aux niveaux de maîtrise du socle

Dans la perspective des bilans de fin de cycle, les enseignants de langue vivante étrangère ont à adapter leur évaluation fondée sur le CECRL à celle attendue réglementairement et relative aux niveaux de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En langues vivantes étrangères, les programmes ainsi que les compétences travaillées découlent du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui fait lui-même référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Ce dernier permet de positionner l'élève à un certain niveau (de A1 à C2) dans les cinq activités langagières.

Le document *infra* vise à faciliter la mise en relation des niveaux du CECRL et du niveau de maîtrise atteint pour la composante du socle commun intitulée "comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale".

Il permet de positionner l'élève au regard du niveau atteint dans chaque activité langagière en fin de cycle. Dans la perspective du bilan de fin de cycle 4, cette évaluation s'opère d'abord pour chaque activité langagière, aussi bien en LV1 qu'en LV2. Les deux langues vivantes étrangères sont ensuite prises en compte conjointement pour l'évaluation de la composante 2 (Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale) du domaine 1 du socle (Les langages pour penser et communiquer).

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/52/2/ressources_evaluation_niveau_maitrise_socle_commun_l_v_645522.pdf

L'évaluation en langues vivantes

La contribution des langues au socle commun de connaissances de compétences et de culture

COMPOSANTE(S) DU SOCLE COMMUN

- D1-2** | Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- D2** | Les méthodes et outils pour apprendre
- D3** | La formation de la personne et du citoyen
- D5** | Les représentations du monde et l'activité humaine

Les langues vivantes contribuent explicitement à l'évaluation de la maîtrise des domaines du socle, tout particulièrement le domaine 1 mais également les domaines 2, 3 et 5. L'évaluation se fait sur la base des connaissances et compétences fixées par les programmes d'enseignement.

DOMAINES DU SOCLE		CONTRIBUTIONS ESSENTIELLES DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES AU SOCLE COMMUN
1	Les langages pour penser et communiquer	Les langues vivantes permettent « d'étendre et de diversifier les capacités de compréhension et d'expression écrites et orales des élèves dans plusieurs langues ; de passer d'un mode de communication à un autre ; de recourir à divers moyens langagiers pour interagir et apprendre ; de réfléchir sur les fonctionnements des langues, leurs variations internes, leurs proximités et distances ».*
2	Les méthodes et outils pour apprendre	Les langues vivantes permettent d'apprendre à apprendre (consignes, lexique, maniement des usuels, prise de notes, etc.), de développer des stratégies d'écoute, de lecture, d'expression ainsi que l'apprentissage du travail coopératif et collaboratif ; elles concourent à l'éducation aux médias et à la gestion de l'information ainsi qu'à la maîtrise des environnements numériques de travail.
3	La formation de la personne et du citoyen	Les langues vivantes ouvrent les élèves à des cultures différentes de la leur ; « elles introduisent à d'autres points de vue et conceptions, aident les élèves à prendre de la distance et réfléchir à leurs propres habitudes et représentations ».*
5	Les représentations du monde et de l'activité humaine	« Les langues vivantes étendent la connaissance de la diversité linguistique et culturelle » ; « par la participation à des projets dans des contextes multilingues et multiculturels, elles accroissent les capacités de mobilité ».*

* extraits du programme du cycle 4

Dans le cadre de l'EPI « langues et cultures étrangères et régionales », les élèves qui le souhaitent peuvent présenter leur projet au DNB lors d'une soutenance orale en langue vivante.

Le niveau visé pour la validation de l'acquisition des composantes du socle commun en fin de cycle est **le niveau 3 (maîtrise satisfaisante)**. Voir fiche éducol « [Comment déterminer les niveaux de maîtrise du socle commun pour les langues vivantes ?](#) » (au cycle 3 et au cycle 4). La loi de Refondation de l'école réaffirme la nécessité d'une évaluation qui encourage les initiatives des élèves, valorise leurs progrès et soutient leur motivation à apprendre.

Quelques principes à retenir pour l'évaluation en langue vivante

- **Une évaluation accessible, claire et lisible** qui permet aux élèves (et à leurs parents) d'identifier et de comprendre les objectifs visés, les contenus et les modalités retenus :
 - l'élève peut établir un lien entre ce qui a été enseigné et ce qui est évalué. Il n'y a pas de « piège » ni de tâche non réalisable ;
 - les consignes sont explicites et clairement formulées. Les critères sont transparents.
- **Une évaluation positive et bienveillante** qui prend en compte les compétences travaillées et le profil linguistique des élèves :
 - elle valorise les acquis et les réussites ;
 - les erreurs ou difficultés rencontrées servent de points d'appui aux conseils donnés pour progresser. Elles sont souvent des étapes nécessaires dans le parcours d'apprentissage et ne doivent donc pas faire l'objet d'une pénalisation systématique.
- **Une évaluation exigeante** qui incite les élèves à fournir, tout au long de leur parcours, les efforts nécessaires pour réussir :
 - un entraînement régulier et cohérent est indispensable ; c'est une condition préalable à toute évaluation ;
 - les élèves doivent pouvoir s'entraîner, à l'écrit comme à l'oral, seuls ou à plusieurs, être incités à apprendre (parfois par cœur) pour améliorer leur niveau de compétence quel qu'il soit.

L'évaluation doit permettre aux élèves de mobiliser leurs acquis, de mesurer les effets du travail fourni et de constater une amélioration de leur niveau de maîtrise. Elle ne peut se réduire à un constat d'échec, que ce soit par le biais d'une note ou d'une appréciation littérale. Si les objectifs sont atteints par les élèves, le professeur ne doit pas s'interdire de valoriser au maximum les résultats obtenus. C'est l'évaluation dans toutes ses dimensions qui doit permettre à l'enseignant de situer les élèves dans leur parcours d'apprentissage.

L'enseignant doit donc veiller à :

- rendre l'évaluation lisible en explicitant les objectifs visés, les modalités et les contenus ;
- fixer des objectifs cohérents avec l'entraînement (qui doit être régulier) ;
- proposer des dispositifs d'évaluation variés ;
- mesurer la progression en faisant apparaître les acquis, les progrès et les difficultés rencontrées ;
- adapter la progression en fonction des résultats obtenus et observés.

Les modalités à retenir pour l'évaluation s'apparentent à la perspective actionnelle. Les tâches contextualisées s'inscrivent dans un parcours d'évaluation présenté ici sous la forme de scénarios.

Les situations d'évaluation

Les exemples de situation d'évaluation sont présentés sous la forme de scénarios conçus en interlangue puis déclinés par langue.

Chaque scénario interlangue définit le lien avec le programme disciplinaire, les contributions aux domaines du socle, les repères de progressivité et donne des exemples de supports possibles pour l'entraînement et l'évaluation. Il envisage des tâches et des croisements possibles avec d'autres disciplines. Il permet d'illustrer les réalités culturelles spécifiques de l'aire linguistique concernée.

Les différents scénarios permettent d'évaluer les compétences langagières des élèves dans le cadre de situations d'évaluation contextualisées, réalistes, motivantes et qui ont du sens pour les élèves. L'enjeu est de permettre aux élèves de mobiliser leurs acquis dans des tâches complexes permettant d'associer plusieurs activités langagières.

Les scénarios présentés ne sont pas conçus pour être utilisés dans le cadre d'une épreuve destinée à évaluer les activités langagières les unes après les autres mais ils servent d'exemples permettant de couvrir l'évaluation des apprentissages conduits en classe, au fil des séquences. Ils visent à éclairer le lien existant entre l'activité ordinaire d'évaluation et le constat que l'enseignant doit poser, en fin de cycle, sur le degré de maîtrise des compétences du socle commun.

Il ne s'agit pas, ici, de proposer des batteries d'exercices d'évaluation (QCM, vrai / faux, exercices lacunaires, questionnaires, etc.) mais de donner aux enseignants des repères pour situer le niveau de maîtrise des élèves dans les différentes activités langagières. Les scénarios représentent ainsi un guide à l'élaboration du parcours d'évaluation, qui s'inscrit, en lien avec le projet pédagogique, dans une approche actionnelle.

Il est à noter que, si l'évaluation doit être régulière, tenir compte de la progressivité et s'inscrire dans un processus continu tout au long du cycle, elle ne doit en aucun cas se substituer à l'entraînement et occuper une part trop importante du temps dédié aux apprentissages.

Chaque scénario est présenté de façon à positionner l'élève dans un niveau de maîtrise et met en évidence l'articulation entre les contenus disciplinaires et les domaines du socle. Le positionnement se fait sur la base du CECRL (A1, A2 ou B1) et de l'échelle de maîtrise des compétences du socle commun (niveaux 1, 2, 3, 4).

Les attendus de fin de cycle sont présentés sous forme de tableaux élaborés à partir des repères de progressivité déclinés par activité langagière. Ces tableaux sont à considérer comme des guides pour positionner les élèves sur une échelle de niveau de maîtrise et non comme des grilles de notation. Il appartient aux équipes pédagogiques de construire leurs barèmes et éventuelle notation, en fonction de la progression adoptée, des objectifs, des types d'évaluation et de la période concernée.

RESSOURCES BRNE :

<https://brne.eduplateforme.com/lms/#login>

EN RESUMÉ :

Fin de cycle 4

Le positionnement de fin de cycle 4, prenant en compte, à travers les bilans périodiques, le travail réalisé au cours du cycle dans les deux langues vivantes étudiées, est effectué en deux étapes.

La première étape doit permettre d'évaluer le niveau de maîtrise de l'élève dans chacune des deux langues étudiées au cours du cycle. Dans un premier temps, les élèves sont donc évalués dans chacune des cinq compétences langagières du CECRL, pour chaque langue. Puis, le tableau ci-dessous permet d'établir pour chaque langue une correspondance entre le CECRL et les niveaux de maîtrise du socle. Le niveau 3, « maîtrise satisfaisante », correspond aux attendus de fin de cycle des programmes en référence au CECRL.

CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)		ÉCHELLE DE MAÎTRISE DU SOCLE
LV1	LV2	
À partir du niveau B1 dans au moins une des cinq activités langagières et A2 dans toutes les autres	À partir du niveau A2 dans plus de deux activités langagières et A1 dans toutes les autres	Très bonne maîtrise
Niveau A2 dans les cinq activités langagières	Niveau A2 dans au moins deux des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Maîtrise satisfaisante
Niveau A2 dans au moins trois des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Niveau A2 dans une des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Maîtrise fragile
Niveau A2 dans une ou deux des cinq activités langagières et A1 dans les autres	Niveau A1 dans les cinq activités langagières	Maîtrise insuffisante

EXEMPLE DE CAS CONCRET

En LV1, un élève atteint le niveau A2 en compréhension écrite, compréhension orale, production orale en continu et production écrite et le niveau B1 en production orale en interaction. Il a donc le niveau B1 dans au moins une des cinq activités langagières et A2 dans toutes les autres. Il peut alors être positionné au niveau « très bonne maîtrise » dans la LV1. En LV2, l'élève atteint le niveau A2 en compréhension écrite et compréhension orale et A1 dans les autres activités langagières. Il peut donc être positionné au niveau de « maîtrise satisfaisante » dans la LV2.

La seconde étape permet le positionnement de l'élève dans la composante 2 du domaine 1 par la prise en compte à parts égales des deux langues étudiées au cours du cycle. Le tableau suivant permet de croiser les niveaux de maîtrise obtenus dans chacune des deux langues au cours de l'étape précédente afin de dégager un positionnement global dans la maîtrise du socle commun qui tient compte simultanément des deux langues étudiées, pour la composante 2 du domaine 1. Ce tableau vise à guider une évaluation concertée entre les enseignants de langue vivante, étrangère ou régionale, mais aussi, le cas échéant, les professeurs des autres disciplines qui intègrent dans leurs enseignements l'usage d'une langue étrangère.

NIVEAUX DE MAÎTRISE LV2 NIVEAUX DE MAÎTRISE	NIVEAUX DE MAÎTRISE LV1	MAÎTRISE INSUFFISANTE	MAÎTRISE FRAGILE	MAÎTRISE SATISFAISANTE	TRÈS BONNE MAÎTRISE
		MAÎTRISE INSUFFISANTE	Maîtrise du socle insuffisante	Maîtrise du socle fragile	Maîtrise du socle fragile
MAÎTRISE FRAGILE	Maîtrise du socle fragile	Maîtrise du socle fragile	Maîtrise du socle satisfaisante	Maîtrise du socle satisfaisante	
MAÎTRISE SATISFAISANTE	Maîtrise du socle fragile	Maîtrise du socle satisfaisante	Maîtrise du socle satisfaisante	Très bonne maîtrise du socle	
TRÈS BONNE MAÎTRISE	Maîtrise du socle fragile ou Maîtrise du socle satisfaisante	Maîtrise du socle satisfaisante	Très bonne maîtrise du socle	Très bonne maîtrise du socle	

EXEMPLE DE CAS CONCRETS

Cas n° 1 :

L'élève a été évalué, à l'aide du tableau précédent, au niveau de « maîtrise satisfaisante » en LV1 et au niveau de « maîtrise fragile » en LV2. En prenant en compte les deux langues à l'aide du tableau à double entrée ci-dessus, on peut le positionner au niveau de « maîtrise satisfaisante » pour la composante 2 du domaine 1 du socle dans le bilan de fin de cycle 4.

Cas n° 2 :

L'élève a été évalué, à l'aide du tableau précédent, au niveau de « très bonne maîtrise » en LV1 et au niveau de « maîtrise insuffisante » en LV2.

En prenant en compte les deux langues à l'aide du tableau à double entrée ci-dessus, on peut donc le positionner soit au niveau de « maîtrise fragile », soit au niveau de « maîtrise satisfaisante » pour la composante 2 du domaine 1 du socle dans le bilan de fin de cycle 4. Le choix du positionnement repose alors sur l'étude plus approfondie du profil et du parcours de l'élève, qui donne lieu à concertation entre les deux professeurs concernés en associant le cas échéant, les autres enseignants qui ont intégré l'utilisation d'une langue vivante étrangère ou régionale au cours du cycle.

EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.

Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS

<https://eduscol.education.fr/cid98239/modalites-d-attribution-du-diplome-national-du-brevet.html>

<http://lettres-anglais.ac-amiens.fr/294-le-diplome-national-du-brevet.html>

ÉPREUVE 1
FRANÇAIS
Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.
3 h | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 2
MATHÉMATIQUES
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.
2 h | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 3
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Analyse de documents et de cartes...
2 h | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 4
SCIENCES
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).
1 h | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 5
ORAL
Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.
15 min. | oral individuel | **100 POINTS**
ou
25 min. | oral collectif | **100 POINTS**

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS MENTION ASSEZ BIEN	+ DE 560 POINTS MENTION BIEN	+ DE 640 POINTS MENTION TRÈS BIEN
---	---	--

EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.

Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN RÉSUMÉ :

- Une évaluation « au fil de l'eau » et deux bilans du socle, en fin de 6^{ème} (fin cycle 3) et de 3^{ème} (fin cycle 4). https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99471

La validation des compétences des élèves est faite et consultable sur pronote :

D1.2 - Langues étrangères et régionales (Socle commun) - Eléments sign <input type="checkbox"/> Afficher uniquement les évaluables		
Eléments signifiants et items	Niveau	Évaluable
▲ Lire et comprendre l'écrit		✓
Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des nom	A1	✓
Peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence	A2	✓
Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec i	B1	✓
▲ Écrire et réagir à l'écrit		✓
Peut écrire des expressions et phrases simples isolées	A1	✓
Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples t	A2	✓
Peut écrire un énoncé simple et bref sur des sujets familiers ou déjà connus.	B1	✓
▲ Écouter et comprendre		✓
Peut comprendre des mots familiers et des expressions courantes sur lui-même, sa famille et soi	A1	✓
Peut comprendre une intervention brève si elle est claire et simple.	A2	✓
Peut comprendre une information factuelle sur des sujets simples en distinguant l'idée générale e	B1	✓
▲ S'exprimer à l'oral en continu et en interaction		✓
Peut interagir brièvement dans des situations déjà connues en utilisant des mots et expressions :	A1	✓
Peut produire des expressions simples, isolées, sur les gens et les choses.	A1	✓
Peut interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et de courtes c	A2	✓
Peut décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes	A2	✓
Peut exprimer un avis, manifester un sentiment et donner quelques éléments simples de contexte	B1	✓
Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer	B1	✓
▲ Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une lang		✓
Pratiquer deux langues		✓
Comprendre, s'exprimer en langue étrangère		✓
Dialoguer en langue étrangère		✓
Adapter le niveau de langue étrangère à la situation		✓
Communiquer dans le quotidien en langue étrangère		✓

- Chacun des 8 domaines et composantes du socle est évalué sur une échelle comportant 4 niveaux : maîtrise "insuffisante", "fragile", "satisfaisante" ou "très bonne maîtrise". Une compétence est dédiée à la maîtrise d'une LV.

Cela signifie qu'une seule LVER est évaluée dans le nouveau bulletin-socle, alors que deux sont enseignées au collège ; néanmoins il est à noter que les enseignants des deux langues vivantes ont évidemment un rôle conseil auprès des élèves dans la validation dans la langue choisie.

- La validation du Niveau A2 dans une langue vivante est une étape indispensable à l'obtention du brevet des Collèges. C'est l'élève qui choisit la langue vivante dans laquelle il souhaite valider son niveau A2 après échanges avec les enseignants.

II. Évaluation du niveau de maîtrise dans les deux langues vivantes étudiées

En application des dispositions du décret précité et en conformité avec les objectifs du socle commun, les équipes pédagogiques évaluent de façon globale le niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine et de chacun des quatre autres domaines.

L'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun est menée **tout au long du cycle 4**, dans les différentes situations d'apprentissage : observation des capacités des élèves, activités écrites ou orales, individuelles ou collectives, que celles-ci soient formalisées ou non dans des situations ponctuelles d'évaluation.

Dans la perspective de l'épreuve orale prévue par l'article 7 de l'arrêté du 31 décembre 2015 précité, une attention particulière doit être portée à l'évaluation de l'oral. En français et dans les deux langues vivantes étudiées, l'évaluation régulière des acquis doit obligatoirement inclure une évaluation de l'expression orale qui prenne en compte les divers types de prise de parole des élèves.

Le niveau de maîtrise atteint par l'élève, dans chacune des composantes du premier domaine et chacun des quatre autres domaines qui composent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, est fixé en conseil de classe du troisième trimestre de la classe de troisième : il résulte de la synthèse des évaluations réalisées par les enseignants de ce niveau ainsi que de celles menées antérieurement durant les deux premières années du cycle 4.

Les langues vivantes interviennent en particulier dans l'évaluation de la compétence 2 du Domaine 1.

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848

LES CANDIDATS INDIVIDUELS

- Le candidat a le choix entre les langues vivantes étudiées selon une liste établie par le ministre chargé de l'éducation nationale" ([arrêté du 16-2-2016](#)).
- Les candidats dits « individuels » peuvent choisir au titre de l'épreuve écrite de langue vivante étrangère, une des langues vivantes énumérées ci-après : allemand, anglais, arabe, arménien, cambodgien, coréen, chinois, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, turc et vietnamien.

Quant à [la note de service n° 2016-063 du 6-4-2016](#), elle indique que "*Dans la perspective de l'épreuve orale prévue par l'article 7 de l'arrêté du 31 décembre 2015 précité, une attention particulière doit être portée à l'évaluation de l'oral. En français et dans les deux langues vivantes étudiées, l'évaluation régulière des acquis doit obligatoirement inclure une évaluation de l'expression orale qui prenne en compte les divers types de prise de parole des élèves.*" et "*Si le candidat présente un projet portant sur la thématique « Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales », il peut effectuer une partie de sa présentation en langue vivante, étrangère ou régionale, dans la mesure où cette langue est enseignée dans l'établissement.*"

Des exemples de sujets ANGLAIS DNB Candidats individuels :

<http://lettres-anglais.ac-amiens.fr/427-dnb-anglais-les-sujets-d-examens-de-l-epreuve-ponctuelle.html>

Il est à noter que les enseignants sont tous les ans convoqués pour la correction des copies des candidats individuels courant juin.

L'ANGLAIS AU DNB ET LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=109563

L'arrêté du 10-10-2016 porte sur **l'adaptation et la dispense de certaines épreuves ou parties d'épreuves** à l'examen du diplôme national du brevet pour les candidats présentant un handicap ou bénéficiant d'un plan d'accompagnement personnalisé.

Concernant les LVER, l'arrêté stipule :

"Article 7 - Les candidats scolaires présentant une déficience auditive, du langage écrit, du langage oral, de la parole ou de l'automatisation du langage écrit, peuvent être dispensés de l'évaluation de la composante « Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale » du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le total des points obtenus par les candidats bénéficiant de cette dispense au titre de l'évaluation des composantes du a) de l'article 5 de l'arrêté du 31 décembre 2015 susvisé est multiplié par le coefficient

LE LIVRET UNIQUE

https://cache.media.education.gouv.fr/file/04_-_avril/61/3/2017_livretscolaire_bdef_757613.pdf

LE SOCLE COMMUN

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.



https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html&cid_bo=87834

LE LIVRET SCOLAIRE UNIQUE

<https://www.education.gouv.fr/cid106168/le-livret-scolaire-unique-du-cp-a-la-troisieme.html&xtmc=livretscolaireunique&xtnp=1&xtr=1>

LE LIVRET SCOLAIRE UNIQUE CONTIENT :

1 LES BILANS PÉRIODIQUES

- ✓ À la fin de chaque trimestre ou de la période définie par l'école ou le collège.
- ✓ Évaluation par matière.
- ✓ Ils comprennent :
 - les évaluations de votre enfant et des commentaires ;
 - son implication dans les projets menés ;
 - les éléments du programme travaillés ;
 - un espace pour échanger facilement avec les enseignants de votre enfant.

2 LES BILANS DE FIN DE CYCLE

NOUVEAU

- ✓ À la fin du CE2, de la 6^e et de la 3^e.
- ✓ Évaluation par compétence.
- ✓ Ils mesurent le degré de maîtrise des 8 composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture de votre enfant grâce à un indicateur simple :

MAÎTRISE INSUFFISANTE

MAÎTRISE FRAGILE

MAÎTRISE SATISFAISANTE

TRÈS BONNE MAÎTRISE

SANTÉ	AVENIR
https://eduscol.education.fr/cid105644/le-parcours-educatif-de-sante.html	https://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-parcours-avenir.html
PEAC	CITOYEN
https://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html	https://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html